

Poste académique vacant en planification des constructions, coordination et sécurité des chantiers

Date d'entrée en fonction : 01/09/2020

Référence de l'offre : FSA2020-2

Description de la charge de cours :

Une charge à temps partiel (0,05 ETP), indivisible, dans le domaine de la **planification des constructions, coordination et sécurité des chantiers**.

La charge est rattachée au *Département d'Architecture, Géologie, Environnement et Construction (ArGEnCo)*. Elle comprend essentiellement des activités d'enseignement visant à développer les compétences des étudiants en relation avec les pratiques et approches actuelles du monde de l'entreprise.

Activités d'enseignement :

Cette charge a pour objectif de compléter la formation des étudiants dans le domaine de la planification des travaux et du respect des normes de sécurité, en particulier à travers le cours

GCIV2063-1 : Planification des constructions, coordination et sécurité des chantiers. Cours destiné aux étudiants du master ingénieur civil architecte (bloc 1 – obligatoire – 2 crédits) et du master ingénieur civil des constructions (bloc 2 – option – 3 crédits)

Les aspects suivants seront notamment envisagés :

- notions de base de la planification des constructions ;
- organisation et coordination techniques ;
- techniques de planification des travaux (méthode PERT, méthode des potentiels, ...) ;
- gestion des délais ;
- planning financier ;
- tracking ;
- coordination sécurité et santé pour les chantiers temporaires et mobiles ;
- Lean Management / méthodes agiles adaptés au chantier ;
- approche QSE.

Le (la) titulaire de cette charge sera également invité(e) à contribuer à l'encadrement des TFE et de stages en rapport avec sa spécialité.

Le titulaire ou la titulaire basera son enseignement sur son expérience industrielle et nourrira celui-ci de cas réels illustrant les solutions et approches mises en place au sein des entreprises.

Activités de recherche :

Au choix du ou de la titulaire et selon opportunités.

Activités de service à la Communauté :

Au choix du ou de la titulaire et selon opportunités.

Qualifications requises :

- Expertise et expérience industrielles fortes dans le domaine de la charge ;
- Capacité à enseigner en anglais

Procédure de sélection :

Les candidatures feront l'objet d'une présélection sur dossier par une commission de sélection créée par la Faculté des Sciences Appliquées. Les candidat-e-s retenu-e-s seront ensuite invité-e-s à une audition qui pourra comprendre la présentation d'une leçon type.

Candidatures :

Les candidat.e.s sont prié.e.s de faire parvenir leur dossier de candidature, par voie électronique à l'adresse : Postesacademiques@uliege.be avec copie à **Mme Aurélie Lecca** - Aurelie.Lecca@uliege.be **pour le 15 mars au plus tard.**

Documents requis :

- ✓ Une lettre de candidature ;
- ✓ Un curriculum vitae complet ;
- ✓ Un projet d'enseignement présentant la façon dont le candidat ou la candidate compte transmettre son expertise et son expérience professionnelles dans ses enseignements et mettant en avant les opportunités de développement de collaborations entre les mondes académique et industriel portées par la candidature.

Conditions d'engagement :

La charge est attribuée pour une période initiale de 3 ans renouvelable.

Renseignements :

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de la **Faculté des Sciences appliquées**, **Mme Aurélie Lecca** – tél. : +32 4 366 94 68 – Aurelie.Lecca@uliege.be

Rémunération :

Les barèmes et leurs modalités d'application sont disponibles auprès de l'administration des ressources humaines de l'Université : **Mme Ludivine DEPAS** – tél. : +32 4 366 52 04 – Ludivine.Depas@uliege.be